

#111  
avril 2015



# LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

[www.lesmolieres.fr](http://www.lesmolieres.fr)



**BIENTÔT : BROCANTE DU 1<sup>ER</sup> MAI  
& FÊTE FORAINE DU 1<sup>ER</sup> AU 3 MAI**

- **BUDGET 2015** : conjuguer nos efforts pour un village qui va de l'avant !
- **LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX** : La Lendemain, labellisée « refuge »
- **LE VOTE** : un acquis, un droit, un devoir ?



4-7 Retour sur images

8-10 **BUDGET 2015**

12-13 Agenda détachable

14 **LA LENDEMAINE, refuge LPO**

16 Travaux

17 Du côté des NAP

18 Ils font le village

19 Les recettes du CIVAM

20-21 **ÉLECTIONS & ABSTENTION**

22 Mots croisés

24 Modification du P.L.U.  
avis d'enquête publique



**LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL** [www.lesmolières.fr](http://www.lesmolières.fr)

Directeur de la publication : **Yvan LUBRANESKI**  
Conseillère municipale déléguée à la communication : **Florence HANNA**  
Impression : Grenier / Photos : **Jean-Luc SER**  
Secrétariat de rédaction : **Caroline RUBIO**

*Ont participé également à ce numéro :*

Frédéric FABRE, Marc PRABONNAUD, Élisabeth LE BOULANGER, Élisabeth ROUX,  
Sylvie TRÉHIN, Hugo DA COSTA, Armelle MACQUET, Jeannik MARCAULT,  
Pierre PRUNET, Bernard BLANCHIER, Hélène POUZOULLIC,  
Jean-Louis COUTURIER, Claude GUILLEMIN, le CIVAM de l'Hurepoix,  
et celles et ceux que nous aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux.

N°111 - N°ISSN (en cours)

Imprimé sur papier recyclé

**NORMES APPLIQUÉES**

ISO 14001

Imprim'vert

Print'environnement

FSC

PEFC France.



## Élus pour aller de l'avant !

Les perspectives budgétaires de la commune sont contraintes, à la fois par un investissement lourd qui pèsera sur plusieurs années, et par la diminution constante des dotations de l'État.

Nous avons choisi, par souci de vérité, d'en témoigner dans le bulletin municipal afin que chacun comprenne les conditions dans lesquelles nous devons exercer notre responsabilité d'élus.

Notre responsabilité, c'est d'assurer **une gestion financière saine et vertueuse** de la commune dans ce contexte difficile.

Notre méthode et nos projets ne doivent pourtant pas en être altérés, convaincus, que nous sommes, de l'idée qu'il **n'y a rien de pire que la résignation.**

Car, s'il n'a pas une **capacité d'entraînement** et une **vision d'avenir**, pour moi, un élu ne sert à rien.

Heureusement, nous avons dans notre village des **richesses humaines** considérables, des citoyens

impliqués dans leurs entreprises ou leurs engagements associatifs, **capables d'imagination, de créativité et de travail.**

Chacun à notre place, nous tenons dans nos mains une partie de l'avenir du village, en le respectant, en participant aux actions bénévoles en faveur de nos enfants, de nos aînés...

Agréable, entretenu, vivant et solidaire, notre village connaîtra début mai sa traditionnelle **brocante**, accompagnée d'une petite **fête foraine** qui se prolongera sur deux jours.

Notre **café** a réouvert, le chantier de l'**espace culturel et associatif** s'achèvera bientôt, **La Lendemain** a été labellisée « refuge LPO » et prévoit de s'étendre bientôt, en créant près de **200 emplois** de proximité...

Vous voyez, on se porte déjà mieux quand on prête d'abord attention aux choses positives !

**Yvan LUBRANESKI**  
Maire des Molières





**6 mars : Signature de la Charte Européenne de l'égalité hommes femmes dans la vie locale**

Comme 39 autres communes de l'Essonne, le village s'est associé aux bonnes pratiques d'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale.

À travers notamment le futur Conseil municipal des enfants, des actions éducatives pourront être entreprises.

**21 mars : Carnaval des enfants, goûter et spectacle**



28 et 29 mars :

**Exposition Photos, Arts et AzA de Sports & Loisirs**

Voici les 5 photos gagnantes du concours photo sur le thème «OMBRE» :



1



2



3



5



4

1 <sup>ère</sup>	Geneviève M.	224 points
2 <sup>ème</sup>	Jeannik M.	223 points
3 <sup>ème</sup>	Olivier D.	160 points
4 <sup>ème</sup>	Bernard J.	131 points
5 <sup>ème</sup>	Chantal L.	125 points

10 mars

### Les «Rendez-vous du mardi» à La Lendemain

Première découverte de la ferme de la Lendemain pour une grande partie du groupe des «Rendez-vous du mardi».

Guidés par Denis Chastenet et Fabien Tourneur, chacun est revenu enthousiasmé par la qualité environnementale de cet espace privilégié et par le nombre de projets sur le point d'éclorre.

Pour n'en citer qu'un seul, Fabien qui soigne son «atelier des fleurs» souhaite rencontrer des personnes de notre village, pour des avis, des conseils pour ses derniers projets d'aménagement.

Construisons avec lui et ensemble ce petit coin de jardin extraordinaire. Si vous êtes prêts à vous investir dans cette aventure botanique et solidaire, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès d'Élisabeth LE BOULANGER au 01 60 12 40 29.



3 avril

### Ouverture du nouveau café des Molières au PointBar

Avec un décor extérieur *made in* Les Molières pour l'occasion (*Le Monde du Décor*, Alain Capelle), les Moliérois ont pu découvrir l'ambiance nouvelle et l'accueil chaleureux de Benjamin et Marco.



8 avril

### Visite de l'Opéra Bastille dans le cadre des «Rendez-vous du mardi», mais pas seulement !

Un espace architectural intimidant de par son volume insoupçonnable, par la splendeur de la salle de concert et surtout par le gigantisme de l'espace technique de l'arrière scène. Tout cet ensemble est réglé par une technologie de pointe au niveau du déplacement et du stockage des décors, des mouvements du plateau scénique... sans parler de la richesse des hommes - 51 corps de métiers techniques et artistiques - qui contribuent dans l'ombre à faire vibrer ce bâtiment.

Un guide incollable, captivant ...

Un groupe attentif, subjugué ...

Cette visite s'est terminée aux Molières au «Point Bar», autour d'un bon repas, un tantinet tardif pour les affamés.

Merci à Guy Demichel, à l'origine de ce projet et co-organisateur de cette sortie, merci à Benjamin pour sa patience et son service réactif, merci enfin à tous ceux qui nous ont fait confiance et qui nous ont accompagnés.

Belle journée de culture et de convivialité que nous renouvellerons et à laquelle nous souhaitons vous voir plus nombreux.

Élisabeth LE BOULANGER



**Boucherie  
CHEVRY II**  
Boucherie - Charcuterie

1, place du marché neuf  
91190 Gif s/r Yvette  
Tél. 01 60 12 23 36

[www.boucherie-eglise-marcoussis.com](http://www.boucherie-eglise-marcoussis.com)



Accompagnés par le maire dans le cadre des NAP, des enfants font un reportage sur le chantier de l'espace culturel & associatif

Il faut que cela soit dit une fois pour toutes, en toute vérité : l'équipe municipale aura à cœur de faire vivre le nouvel **espace culturel & associatif** afin que l'ensemble du village en perçoive les bénéfices. Il n'en reste pas moins que **la rénovation de cet ancien corps de ferme aurait dû s'en tenir à un budget maximal de 2 millions d'euros** subventions incluses, au lieu d'un budget de plus de 3 millions d'euros, démesuré par rapport aux capacités financières de la commune, atteintes par le remboursement de l'emprunt contracté lors du mandat qui nous a précédé.

Notre méthode, c'est aller de l'avant et ne pas nous attarder sur les critiques, et c'est ce que nous avons proposé dans notre projet municipal 2014-2020. Aussi, je ne reviendrai plus sur cette appréciation personnelle, mais il est important que le village dans son ensemble ait conscience de la charge que nous avons à supporter collectivement.

Dans le même temps, **les dotations de l'État baissent** alors qu'à son sommet, un choix, plus judicieux, de soutenir les budgets des communes, participerait de l'élan dont notre pays a grandement besoin.

Pire, nous avons mis tout notre cœur dans la mise en place des **nouvelles activités périscolaires**, mais elles s'inscrivent si lourdement en dépenses, avec une faible compensation de l'État, qui va par ailleurs s'en retirer totalement, que **nous devons revenir sur le principe de leur gratuité à la rentrée prochaine**.

Je me suis impliqué moi-même en animant bénévolement un atelier, et, dans la mesure du possible, je continuerai et **je vous invite, si vous en avez l'envie et une passion à transmettre aux enfants**, à nous proposer votre participation. Comme la garderie ou l'étude, les NAP seront tarifées sur la base du quotient familial. Les nouveaux tarifs périscolaires seront adoptés d'ici fin juin.

J'éprouve personnellement du dépit face à ce resserrement aigu de nos contraintes budgétaires, mais, comme l'ensemble de l'équipe municipale, je ne me résigne pas, et **je fais confiance à nos capacités d'imagination et de travail au service de notre village !**

Le Maire,  
Yvan LUBRANESKI

1. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNÉE 2015

- À noter un soutien de 1000 € annuels aux «Amis de l'église Sainte Marie-Madeleine des Molières» pour l'organisation de ses 3 événements culturels ouverts à tous, et des objectifs concrets de valorisation de notre patrimoine commun.

- Aussi, une augmentation de la subvention versée à SNL (Solidarités Nouvelles pour le Logement), promesse liée au partenariat avec la municipalité pour le « jardin extraordinaire » des Nouvelles Activités Périscolaires, et 5 places supplémentaires de stationnement public, Grande Rue.

- Enfin, pour soutenir le dynamisme nouveau de notre club de football, l'USM voit aussi sa subvention augmenter.

Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.)	1 015,00 €
Les Oisillons	2 293,00 €
Association Républicaine des Anciens Combattants	70,00 €
Association sportive du lycée Jules Verne	50,00 €
Carrefour des Solidarités	800,00 €
Collectif d'artistes	300,00 €
Comité de Jumelage de Niore du Sahel - Féqui	1 500,00 €
Croix Rouge Française	150,00 €
Les amis de l'église Sainte Marie-Madeleine Méli-Mélo	1 000,00 €
Solidarités Nouvelles pour le Logement	100,00 €
Sports et Loisirs des Molières	2 000,00 €
Téléthon	5 000,00 €
Tennis Club des Molières	300,00 €
Union Nationale des Combattants	5 000,00 €
Union Sportive des Molières	70,00 €
	1 000,00 €

2. AIDE AU FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'AIDES SPECIALISÉES AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ (R.A.S.E.D.)

Financés par l'Éducation nationale, les RASED peuvent obtenir une aide des communes en équipement. Ont été votés 100 € pour ce faire.

3. VENTE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AA N°267 – LIEUDIT LES LONGS RÉAGES

4. AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2014 – BUDGET GÉNÉRAL

5. FISCALISATION DE LA COTISATION HYDRAULIQUE VERSÉE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DE LA VALLEE DE L'YVETTE (SIAHVY)

Le budget communal ne pouvant porter la sensible augmentation de cette cotisation, elle sera prélevée fiscalement à la source.

6. BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE – ANNÉE 2015

7. TAUX D'IMPOSITION – RÔLES GÉNÉRAUX – ANNÉE 2015 :  
Aucune augmentation, taux maintenus.

8. AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2014 – BUDGET ASSAINISSEMENT

9. BUDGET PRIMITIF D'ASSAINISSEMENT – ANNÉE 2015

10. FIXATION DE LA SURTAXE D'ASSAINISSEMENT – 2015  
Aucune augmentation, taux maintenu.

11. CRÉATION D'UN EMPLOI DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP) :  
emploi à temps non-complet (2,5/35ème).

12. ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES ASSURANCES INCENDIE, ACCIDENT ET RISQUES DIVERS  
Recherche d'économies en participant à l'appel d'offre groupé du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne.

13. ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES INTERCOMMUNAL « RESTAURATION SCOLAIRE »  
Recherche d'économies en participant à cet appel d'offre groupé

14. APPROBATION DE LA CONVENTION D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME ENTRE LA COMMUNE DES MOLIÈRES ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LIMOURS (CCPL)  
L'instruction du Droit des Sols (permis de construire et d'aménager) s'effectue depuis janvier 2015 à la CCPL, suite au retrait de l'État.

15. RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT RELATIVE A L'AIDE SPÉCIFIQUE POUR LES RYTHMES ÉDUCATIFS ENTRE LA COMMUNE ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)  
Aide de la CAF pour les accueils de loisir et les NAP.

16. TRANSFERT DE LA GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDÉE À LA SOCIÉTÉ AEDIFICAT À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE 3F

17. DEMANDES DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE L'ÉTAT (réserves parlementaires de trois sénateurs) POUR :  
- travaux de réfection de toiture, des huisseries et insonorisation de classes au groupe scolaire  
- aménagements de sécurité sur la RD 838

### DÉPENSES

#### Diagnostic des travaux à l'église

Article 2031 : 12 000 €

#### Acquisitions de voirie

Article 2152 : 5 000 €

(mobilier urbain)

#### Espace Culturel & Associatif

Article 21318 : 75 265 €

(travaux complémentaires : 55 500 € + matériel informatique et logiciel : 15 000 € + équipements divers : 4 765 € dont matériel de ménage)

#### Bâtiments scolaires

Article 21312 : 33 500 €

(toitures élémentaire : 24 500 € + plafonds élémentaire : 9 000 € + huisseries et volets)

#### Aménagements de sécurité sur la RD 838

Article 2151 : 72 000 €

(3 aménagements de voirie)

#### Services techniques

Article 2188 : 594 € (nettoyeur haute pression)

#### Opérations financières

Article 1641 : 94 000 € (remboursement du capital des emprunts, essentiellement espace culturel & associatif, emprunt d'1,8 M€)

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 292 359,00 €

REPORT DU DÉFICIT D'INVESTISSEMENT :

417 090,47 €

TOTAL DES RAR : 1 175 777,04 €

TOTAL DÉPENSES INSCRITES EN INVESTISSEMENT :

**1 885 226,51 €**

### RECETTES

#### Diagnostic des travaux à l'église

10 000 € (participation financière de l'association des Amis de l'église)

#### Opérations foncières

Article 2111 : 5 970 € (Vente d'une partie d'une parcelle rue des Longs Réages)

#### Bâtiments scolaires

Article 1321 : 15 000 €

(2 subventions exceptionnelles d'État sur : toitures élémentaire + plafonds élémentaire + huisseries et volets roulants élémentaire)

Article 1341 : 5 750 €

(DETR attendue pour la totalité des travaux : 63 885,75 € x 30 % = 19 165,72 €. Acompte attendu en 2015 30 % de la totalité soit : 5 750 €)

#### Aménagements de sécurité sur la RD 838

Article 1342 : 30 000 € (amendes de police : 50 % du montant HT plafonné à 60 000 € HT) (+ une subvention exceptionnelle d'État à l'étude)

#### Opérations financières

Article 021 : 27 513,20 €

(virement de la section de fonctionnement)

Article 10222 : FCTVA 98 000 €

Article 10223 : Taxe d'Aménagement 15 000 €

Article 1068 : 212 066,70 €

(financement de la section d'investissement)

Article 28031 : 16 163,61 € (amortissements)

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 435 463,51 €

REPORT DES RAR : 1 449 763,00 €

TOTAL RECETTES INSCRITES EN INVESTISSEMENT :

**1 885 226,51 €**

Restaurant **LE CHAT BOTTÉ**  
Crêperie – Grill – Plats variés



2 salles  
& terrasse d'été  
Repas d'affaires,  
baptêmes...

Tél. : 01 69 41 39 62  
lechatbotte-restaurant.fr

Ouvert tous les jours  
midi & soir



11 Grande rue  
91470 Les Molières  
Tél. : 09 81 78 13 99

Produits locaux & artisanaux

Fruits & légumes  
Fromage à la coupe  
Produits laitiers  
Viande  
Vente au détail

**BOULANGERIE  
PÂTISSERIE  
DES MOLIÈRES**

du mardi  
au dimanche midi (13h) :  
6h45-13h / 15h30-19h30

9, Grande Rue 91470  
Les Molières

Tél. : 09 84 51 15 37

laboulangeriesdesmolières@gmx.fr



LA FERME D'ARMENON

**Chambres d'Hôtes  
de Charme**

Les Molières  
01 64 91 00 45

contact@lafermedarmenon.com  
www.lafermedarmenon.com

**POMPES FUNÈBRES CANO**

**CHAMBRE FUNÉRAIRE**

Transfert avant/après mise en bière  
Permanence 7j/7 - 24h/24

**POMPES FUNÈBRES**

Organisation d'obsèques - Transport France et Etranger -  
Crémation - Démarches administratives - Prévoyance

**MARBRERIE**

Construction de caveaux, monuments (fourniture et pose)  
Travaux de marbrerie - Gravure

41 Route de Chartres  
91470 LIMOURS  
Tél : 01 64 91 24 83 - Fax 01 64 91 41 88  
ludoviccano@yahoo.fr  
Habilitation préfectorale : 12.91.141



Les Molières Cycles

Franck et Gabriel

10 place de la Mairie

01 60 12 69 92

contact@lesmolièrescycles.fr

une certaine idée du voyage

Retrouvez-nous sur  
www.unecertaineideeduvoyage.com

**01 60 10 08 40**  
4 rue de la Croix Valentin - Les Molières

Millésime  
Coiffure

11, Place de la Mairie 01 60 12 39 78

**LES MOLIÈRES IMMOBILIER**

Ventes – Locations – Estimations  
Maisons – Terrains - Appartements

7, Place de la mairie 91470 LES MOLIÈRES  
Tel : 01 60 12 21 58 Mobile : 06 82 27 05 32

lesmolièresimmobilier.fr  
contact@lesmolièresimmobilier.fr

**TAXIS**

Mr. Luis De Sousa  
4 rue de Boullay  
91470 Les Molières

Toutes distances  
Conventionné Sécurité Sociale  
Transports personnels, professionnels et médicaux

06 09 61 36 15 01 60 12 52 99

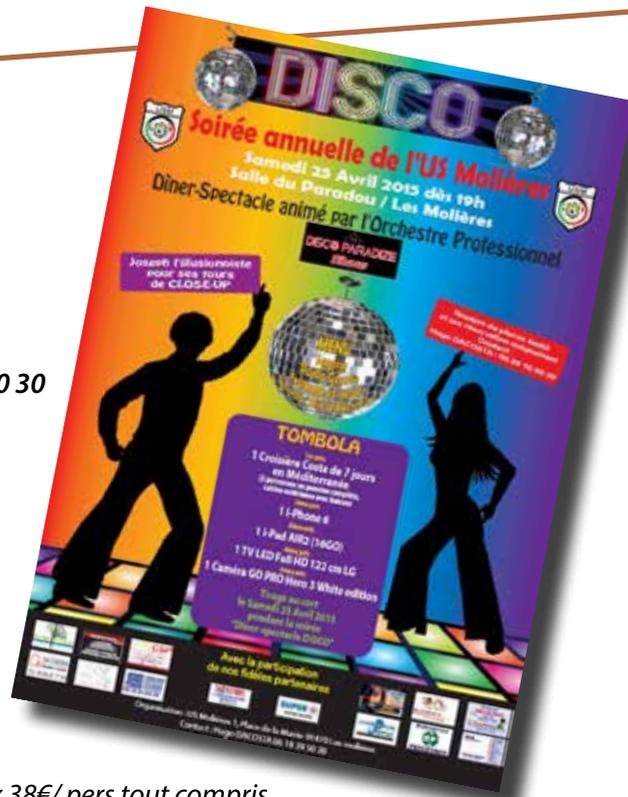
● **SAMEDI 25 AVRIL - 19H**  
**Soirée Dîner-Spectacle Disco**  
**du Club de Foot US Molières**  
**Au Paradou**

Nombre de places limité  
**sur réservation uniquement**  
 Contact : Hugo DACOSTA 06 38 19 50 30

Au menu de la Soirée :

- Orchestre live de 8 musiciens
- Danseuses
- Dancefloor lumineux
- Canon à confettis
- Magicien "close-up"
- Accessoires DISCO (Perruques, chapeaux, lunettes, bracelets fluo, etc...) offerts
- Apéro, Paëlla, salade et fromage, dessert, vin à discrétion, café
- Tirage au sort de la Tombola...

Prix 38€/pers tout compris



● **VENDREDI 1<sup>er</sup> MAI**  
**Foire à la Brocante des Molières - 8H à 18H**  
**De la Grande Rue aux Écoles**

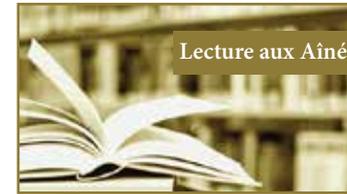
- Buvette, restauration, vente de muguet sur place.
- Atelier jonglage
- **fête foraine (du vendredi au dimanche).**

**L'échappée brève - 10H à 19H**  
**Église des Molières**

**Exposition «Jardins de Lumière», par Claude Soutif**  
**Contes à 15h30 et à 17h**

**Exposition - 10H à 19H**  
**Une quinzaine d'artistes s'exposent au 9 rue des Lilas.**

Peinture, sculpture, dessin, graphie, tissus, musique, performance, photo, vidéo, et surtout un ballet improvisé de centaines de visiteurs, dont vous serez acteur, heureux de s'émerveiller et de se rencontrer.



● **JEUDI 7 MAI - 11H**  
**Lecture aux Aînés Bibliothèque des Molières**  
 Lecture d'extraits de «Mémé» de Philippe Torreton,  
 et la découverte de nouvelles de Michèle Roca.

● **SAMEDI 30 MAI - 10H à 12H**  
**Matinée Portes Ouvertes Crèche Parentale Les Oisillons**  
**Boullay les Trous - 1 place de la commanderie - 01 60 12 42 51**

Venez découvrir la crèche, rencontrer les parents,  
 visiter les locaux et connaître le mode d'organisation !



● **SAMEDI 30 MAI - À PARTIR DE 12H**  
**La fête du tennis**

**Au stade municipal**

Organisée par le Tennis-Club des Molières  
 en collaboration avec la Fédération Française de Tennis.

Cette journée, associée au tournoi de Roland Garros, permettra à tous de venir découvrir le tennis, retrouver de bonnes sensations avec une raquette ou encore jouer avec de nouveaux partenaires.

Nombreuses activités pour tous (non exclusivement tennis) sur l'après midi.

Apéro offert par le club

**Barbecue / Salade et/ou Dessert apportés par les participants seront partagés**  
 Boissons payantes.



Et... n'oubliez pas... le concert événement  
**samedi 20 juin 2015**  
**OPÉ SMITH**



La Lendemain est une ferme agricole et artisanale située sur le plateau des Molières, créée pour accueillir des adultes autistes dans le cadre d'un foyer d'accueil médicalisé.

Le GPS de La Lendemain, son maître d'ouvrage, a su y mettre en valeur son engagement fort pour l'environnement et pour la biodiversité, sa

volonté de respecter et de protéger la nature. Dans ce cadre elle vient d'obtenir le label « Refuge LPO », signe de la pertinence de ses actions ainsi reconnues par la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

Un club créé pour partager la connaissance de la nature sur des thématiques comme les oiseaux, les insectes et les plantes, a aussi vu le jour en 2014 : c'est **Athéna Junior**, accessible à partir de 7 ans, qui a lieu toutes les deux semaines sur le site de La Lendemain. Les enfants ont pu, entre autre, fabriquer des mangeoires à oiseaux, les placer dans le domaine, puis observer à l'aide de jumelles les oiseaux présents.

Pour toute demande d'information sur ce club,  
écrire à :

Bernard Blanchier [fblanchier@club-internet.fr](mailto:fblanchier@club-internet.fr)

ou

Elisabeth Roux [elisabeth.roux@gmx.com](mailto:elisabeth.roux@gmx.com)



**TPÉ**  
TRAVAUX PUBLICS DE L'ESSONNE

Assainissement  
Aménagement Urbain

22, route d'Orléans 91210 Mouchy - Tél. : 01 67 01 30 64 - Fax : 01 67 00 71 31 - mail : [tpe@essonne.fr](mailto:tpe@essonne.fr)

**electronic-eye**  
VISITES VITUELLES A 360°  
SITES INTERNET

N°Indigo 0 820 20 33 17

[contact@electronic-eye.com](mailto:contact@electronic-eye.com)  
[www.electronic-eye.com](http://www.electronic-eye.com)  
[www.consulting.electronic-eye.com](http://www.consulting.electronic-eye.com)

**D.V. PORTAILS**

Vente - Installation - Maintenance  
Particuliers - PME

M. David Vicente

Automatismes  
Portails - Portes de garage  
Fenêtres - Stores - Volets - Portes  
Visiophonie - Garde-corps - Clôtures

06 64 52 48 28

Société D.V. PORTAILS  
32 rue de Cernay - 91470 Les Molières  
e-mail: [dvportails@voila.fr](mailto:dvportails@voila.fr)

**M.A. PEINTURE**

RAVALEMENT - REVETEMENT SOLS, MURS  
NETTOYAGE HAUTE PRESSION

8, RUE DE LA GRANDE FERME - 91470 LES MOLIERES  
TEL. 01.60.12.31.73

**TRAVAUX PUBLICS DE SOISY**

Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains, Equipements collectifs, Travaux routiers & particuliers, Equipements industriels & logistiques

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY 35, rue de la Ferté-Alais 91840 Soisy-sur-Ecole  
[www.tpsaisy.fr](http://www.tpsaisy.fr) - Tél. : 01 64 98 03 83 - Fax : 01 64 98 44 10 - Email : [tpsaisy@wanadoo.fr](mailto:tpsaisy@wanadoo.fr)

**HUGO L.B.S.**

LOCATION BENNES  
GRAVES FERRAILLES ENCOMBRANTS

LOCATION PELLE  
AVEC CHAUFFEUR

Assainissement  
Terrassement

Tél./Fax 01 60 12 90 19  
Port. 06 75 37 34 57  
Email : [hugo-philippe@orange.fr](mailto:hugo-philippe@orange.fr)

M. HUGO

**SAS CUSTODIO**  
Maçonnerie Générale - Tous corps d'Etats - Ravalement Projeté

Maçonnerie Générale  
Tous corps d'Etats  
Ravalement Projeté

6, rue de Boullay  
91470 Les Molières  
[www.sascustodio.com](http://www.sascustodio.com)

Tél./Fax: 01 60 12 57 46  
Port : 06 84 44 77 69  
Port : 06 86 66 16 69

**AVOTRE SERVICE**

L'ENTRETIEN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR  
DE VOTRE PROPRIÉTÉ

- Elagages
- Revêtements murs et sols
- Electricité
- Plomberie
- Couverture-Démoussage
- Serrurerie
- Peinture

Tous travaux dépannages 24/24 h  
S.A.R.L. "A VOTRE SERVICE"

19, Chemin de Cernay 91470 LES MOLIERES Tél : 01.60.12.43.31  
Voit : 06.85.05.23.31 Email : [entretien@avotre-service.fr](mailto:entretien@avotre-service.fr)  
N° Siret 409 561 719 00017

**VEIGA RENOV**

Maçonnerie générale  
Salle de bain clés en main

06 07 96 38 14  
01 60 12 61 46

[jose.veiga.manuel@orange.fr](mailto:jose.veiga.manuel@orange.fr)  
91470 Les Molières

### Tournée de «nids de poules».....

La commune engageant cette année l'essentiel des sommes consacrées à la voirie à l'opération concertée avec le Département sur la D838 (dossier présenté en décembre dans le bulletin municipal), la réfection des voies communales dont l'état le justifie pourra difficilement être mise en oeuvre dans la même année.

Aussi, pour plus de confort et améliorer notre cadre de vie, un passage sur les principales « retouches » nécessaires en voirie (nids de poules, affaissement de trottoir) a été effectué pendant ce mois de Mars.



### .....Stade municipal

Installation d'un premier défibrillateur (DAE) dans la commune.



### Fleurissement du village.....



### Un jardin de plus en plus «extraordinaire»

Divers ateliers des Nouvelles activités Périscolaires ont concouru à la création de ce jardin en coeur de village.

La mise en eau de la mare écologique a eu lieu fin mars.

Les enfants ont semé du basilic, de l'aneth, des navets, des fleurs, des lupins, des radis, des carottes, des framboisiers et fraisiers.

À suivre !



Au hasard de leurs reportages, les apprentis journalistes de l'atelier « Journal des NAP » ont fait la triste rencontre avec le **laisser-aller de certains propriétaires de chiens**, notamment dans le secteur du chemin des écoliers...

Ils en ont même fait un article dans leur journal, alors... nous aussi, **on fait passer le message !**



Il a fait le tour du monde en tant que mécanicien pour voitures de course, et aujourd'hui il se pose et ouvre le PointBar aux Molières.

Cela faisait deux ans qu'il cherchait à se sédentariser professionnellement, et l'opportunité s'est présentée lors de la fermeture de l'ancien café *Le Molière*.

Après 5 mois de rénovation intensive de la cuisine au bar, en passant par les murs et sols, le café s'est transformé en Bistrot et a ouvert ses portes pour son premier « Happy Hour » le vendredi 3 Avril (voir « Ça s'est passé aux Molières » p.6).

On y découvre une décoration de brasserie sympathique, du personnel accueillant et le détail de la carte sur des tableaux en ardoise.



Benjamin et son chef cuisinier Marco vous propose différentes formules le midi du Lundi au Vendredi, avec un choix d'entrées, plat du jour et desserts.

Pas de congélateur au PointBar, tous les plats sont faits maison avec des produits frais, les frites fraîches sont d'ailleurs excellentes !

Benjamin réfléchit déjà aux futures soirées qu'il compte proposer : soirées à thème musical, « Happy Hour », et soirées autour d'événements sportifs : matches de foot, rugby, courses de formule 1...

Venez vite faire connaissance avec Benjamin et son équipe, que ce soit pour boire un café, goûter au plat du jour ou prendre l'apéro, vous ne serez pas déçu !

Florence Hanna

**au PointBar**  
bistrot

8 Place de la Mairie  
Les Molières

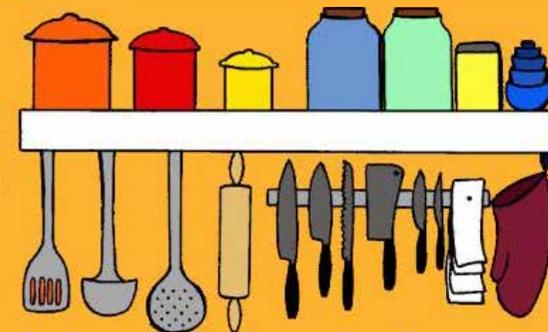
Ouvert du Lundi au Vendredi  
7h-16h et 18h-20h

Restauration le midi  
du lundi au vendredi

Le Samedi de 9h à 13h  
Fermé le Dimanche  
(sauf événement sportif)

Les producteurs de l'hurepoix vous proposent des recettes pour cuisiner les produits de notre terroir, retrouvez d'autres recettes dans les prochains numéros..

Le pollen est très bon pour la santé mais on ne sait jamais comment l'utiliser. Voici une recette pour surprendre et faire plaisir!



## 12 muffins au Pollen

Travailler le beurre en pommade et incorporer les oeufs entiers à l'aide d'un fouet. Ajouter sucre, sel et miel et mélanger jusqu'à obtenir une pâte lisse et homogène. Puis incorporer farine, levure et pollen. Laisser reposer au frais

au moins 30 minutes (je la laisse toute la nuit). Après le temps de pause préchauffer le four à 200°. Remplir les moules aux 3/4 et cuire pendant environ 7 minutes à 200° (pour obtenir la bosse madeleine) puis baisser le four à 180° et poursuivre la cuisson 5 à 10 minutes. Saupoudrer de pollen et de sucre glace avant de servir!

**Astuce:** le pollen peut se consommer cru en cuillerée le matin, ou saupoudré dans un yaourt ou des céréales! Il peut aussi être utilisé dans des farces, des panures ou des sauces pour les relever et apporter sa touche croquante!



Julien Perrin, Rucher Apihappy.  
Vente en libre service ou commande en ligne : [www.apihappy.fr](http://www.apihappy.fr)  
Commande à retirer au Chalet au 8 cour des lilas, 91470 Les molières  
Tél 0169415014 - 0645988109 - Mail [contact@apihappy.fr](mailto:contact@apihappy.fr)  
[www.civamdelhurepoix.org](http://www.civamdelhurepoix.org)

Au fil des consultations électorales, s'il y a un parti qui a progressé, c'est bien celui de l'abstention...

« **Voter est un droit, c'est aussi un devoir** » tels sont les mots inscrits sur la carte électorale française, mais s'abstenir de voter est une liberté estiment les uns quand d'autres martèlent que c'est manquer à son devoir.

Dans une certaine mesure, cela pose le problème de la légitimité des responsables politiques élus par une minorité de citoyens, d'où l'idée de **rendre le vote obligatoire** : elle progresse parmi la population.

### La conquête du droit de vote s'est effectuée par étapes successives.

Depuis 1791, où le suffrage était censitaire et indirect, ce droit a été étendu progressivement à l'ensemble de la population française de plus de 18 ans.

Il faut le rappeler sans cesse, dans beaucoup de pays, des gens souffrent de ne pouvoir choisir leurs représentants et se battent pour cela.

Mais dans notre société où la démocratie est un acquis solide et naturel et où l'on peut sans risque bouter les urnes, c'est un argument qui a de moins en moins d'impact.

### À l'heure actuelle, comment expliquer cet abstentionnisme croissant ?

Les causes sont variées et connues : beaucoup de citoyens se réfugient dans l'abstention par indifférence, découragement, scepticisme, ressentiment.

L'abstentionnisme électoral est le reflet d'un désintérêt des Français face à la politique, cela pour différentes raisons.

Certains se demandent pourquoi voter, lorsqu'ils font le constat que ni la droite ni la gauche n'a, à leur sens, apporté de solutions à leurs problèmes ou inquiétudes.

Depuis 1981, l'alternance n'a pas résolu les problèmes majeurs : le chômage, la lutte contre la crise qui perdure, la souffrance sociale qu'elle crée, l'amertume et le désespoir qu'elle instille, le sentiment de l'impuissance du politique qui s'enracine dans la société.

En même temps, les affaires de corruption, qui touchent une infime minorité du monde politique, ont un effet désastreux auprès des citoyens : cela ouvre la voie aux populismes et à la démagogie.

Ce climat de méfiance, de suspicion est aussi alimenté par l'irrésistible pression de l'information continue, d'internet, des réseaux sociaux qui envahissent et dramatisent l'atmosphère.

Pour ces élections départementales du mois dernier, les médias ont préféré « pilonner » sur l'abstention plutôt que d'expliquer les modalités et les enjeux de ce vote.

L'abstention peut être donc l'expression d'un désintérêt apparent pour le monde de la politique (« les pêcheurs à la ligne ») mais aussi l'expression d'une



hostilité envers cette sphère, hostilité au système représentatif ou encore celle d'une véritable contestation politique (au niveau des programmes, des candidats, des discours proposés).

Un autre facteur qui peut expliquer cette désaffection, c'est l'intégration à la société. Les plus mal intégrés ne sont souvent même pas inscrits sur les listes électorales.

Mais au-delà de cette « abstention choisie », il existe un vivier d'électeurs potentiels, des voix qui se perdent. C'est le cas de citoyens qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales, qui n'ont pas mis à jour leur inscription après avoir déménagé, ou ont été naturalisés français.

Le phénomène est loin d'être anodin puisque l'INSEE estime que **3 millions de citoyens ne figurent pas sur les listes et 6.5 millions sont mal inscrits**. La faute à une certaine rigidité administrative ; les listes sont actualisées une fois par an, il faut s'inscrire au plus tard le 31 décembre de l'année précédant le scrutin pour pouvoir voter.

Pour limiter cette « abstention subie » aux régionales de décembre 2015, les députés viennent de voter une proposition de loi qui permettrait de s'enregistrer jusqu'au 30 septembre. Le texte doit être discuté au Sénat.

D'autre part, depuis les dernières élections, le vote blanc est comptabilisé ce qui peut inciter certains électeurs à se déplacer.

Reste le vote obligatoire appliqué en Belgique (9% d'abstention), au Luxembourg, au Danemark, en Grèce... Le débat est ouvert entre les partisans et les adversaires.

Si vote obligatoire il y a, il ne faudrait pas l'assortir de sanctions (particulièrement financières). Il serait peut être plus judicieux d'envoyer un courrier avant le scrutin pour rappeler son importance civique et en cas de désaffection, et un autre courrier pour exprimer ses regrets.

Ceux qui pensent que voter ne sert à rien et ne se déplacent pas, ne peuvent se plaindre après qu'il n'y ait pas assez d'établissements scolaires, que les RER ou les TER fonctionnent mal ou que leur région ne se développe pas, etc...



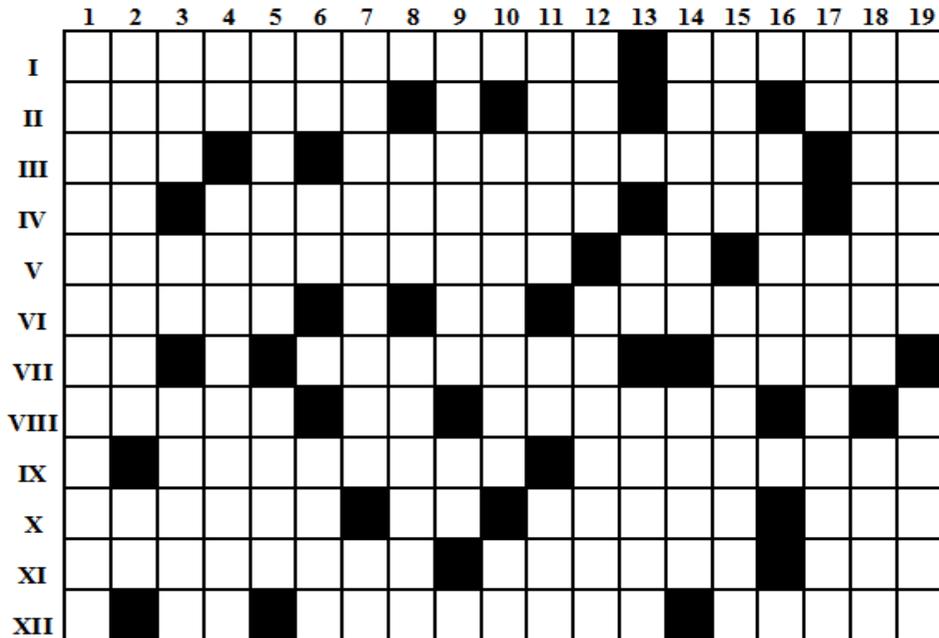
Mr FERREIRA à votre service  
Pour tous travaux Jardinage & Bricolage  
01 60 12 93 89 – 06 03 22 97 82  
(possibilité paiement cheque emploi service)

### HORIZONTALEMENT :

- I. Propos salés- Empereur romain
- II. Ânerie – Travaux pratiques – Article – Monnaie nordique
- III. Sigle de résistants – Exercice scolaire – Dupé
- IV. Note – Entre les rails – Parties du monde – Petit patron
- V. Pour une bonne conservation – Initiales de sociétés – Ville de Roumanie
- VI. Teintée par timidité – Article d'Afrique du Nord – Puissantes
- VII. Bouts de fard – Allongées – Chaleurs animales
- VIII. S'intéresse à l'argent à tout prix – Infinitif – Frotter pour user
- IX. Vaines paroles ! – Revêtement de sol
- X. Grands travailleurs – Amour de Zeus – Poison – de droite à gauche : Canton suisse
- XI. On y pend les rideaux – Enduire d'huile – venus au monde
- XII. Pour en rajouter – On n'en voit pas le bout ! – Greffée

### VERTICALEMENT :

- 1. Notre nouveau canton
- 2. On y aurait la tête en bas ?
- 3. Guère à l'envers – Préposition – de haut en bas : Crochet mural
- 4. Lycée professionnel – Voiliers
- 5. Bête de cirque – Père de la fête de la musique
- 6. Chiffre romain – Le meilleur – Affluent de la Dordogne
- 7. Employées de maison – Pour plus
- 8. Support renversé – Mer bretonne
- 9. S'exclamer – Théâtre asiatique
- 10. Loin de tout – Pronom
- 11. De bas en haut : Précise – Infinitif – Chiffre romain
- 12. Obstacles de jumping – Protègent du courant
- 13. Symbole de l'étain – Sotte ou bonne à rôtir !
- 14. La pluie et le beau temps... – Un rien en désordre
- 15. Prénom – Fausse
- 16. De bas en haut : Mariage
- 17. Conjonction à l'envers- Obligé
- 18. Matés – Quelquefois en excès dans le sang
- 19. De bas en haut : Localisée – Distrain



### Solutions du n°110

#### Horizontalement :

- 1 Caricaturistes – Fiel
- 2 Heureuse – Mao- Orange
- 3 Ariane – Limouriennes
- 4 Ris – To – Édentées – Ods
- 5 Lent – Enées – Secei
- 6 Inepties – Supo

- 7 ENA – ADN – RER – Marinée
- 8 Heurtoir – Iseut – TBU
- 9 Es – Hollandais – Sises
- 10 Douées – Ne
- 11 Drones – Tarabiscotés
- 12 Optés – Caussade – Nus

#### Verticalement

- 1 CharlieHebdo

- 2 Aériennes – RP
- 3 Ruisseau – Dot
- 4 IRA – TP – Rhône
- 5 Lent – Tatouées
- 6 AVEO – Idoles
- 7 TS – Sénile
- 8 Uele – Rasta
- 9 Ide – Au
- 10 Immense – Durs

- 11 Saône – Ria – As
- 12 Toutes – Sibra
- 13 Résumés – ID
- 14 Soie – Pau – Ose
- 15 Ressorts
- 16 Fan – Iton
- 17 Innocents – Tu
- 18 Egede – Ébènes
- 19 Lessiveuses

## NUMÉROS UTILES

**GENDARMERIE 17 POMPIERS 18**

**SAMU 15**

### MÉDECINS LE WEEK-END :

MAISON MÉDICALE DE GARDE D'ORSAY  
5 boulevard Dubreuil- Orsay  
(à proximité de la gare RER d'Orsay)

**Pour consulter il faut appeler le 15.**  
La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

### INFIRMIÈRE :

**MADAME CHRISTINE PERRIN**

22, rue de l'Étang 91470 Les Molières  
él : 01 60 12 20 74

### PHARMACIE :

11, place de la Mairie

91470 Les Molières

Tél : 01 60 12 28 60

Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

**K-deau Fleurs**  
Toutes compositions florales  
Transmissions florales  
4, espace Trois Quartiers  
Centre C<sup>o</sup> SUPER U  
91400 GOMETZ LA VILLE  
Tél. 01 60 19 10 40 / 06 16 43 60 40

**CAVOK COMMUNICATION**  
EXPLICIT MEDIA - A CAVOK PRODUCTION  
production d'images spécialisée dans la communication et l'événementiel.  
Contact : Laurent PERSIN + 33 6 37 08 97 98  
Mail : laurent@cavok-production.com

**Pédicure - podologue**

**LEGRAS Josselin**

14, place de la mairie  
91470 Les Molières  
01 60 12 98 91

Diplômé d'état  
Semelles orthopédiques  
Soins au cabinet et à domicile  
Consultation sur rendez-vous

**Ariane SIMONNET**  
Masseur-kinésithérapeute D.E

16 ter, rue de Boullay les trous  
91470 Les Molières  
Port : 06 85 84 58 61  
Tél : 01 69 30 04 81  
[ariane.simonnet@club-internet.fr](mailto:ariane.simonnet@club-internet.fr)

**kinésiologue**  
Julie FRANCOU

Sur RDV  
Tel: 06 87 26 08 42  
91470 Les Molières (proche 78)

**comRéa**  
COMBES

[www.comrea.net](http://www.comrea.net) [contact@comrea.net](mailto:contact@comrea.net)  
**Stratégie et conseil en communication**  
réalisation rapide de sites web,  
brochures, flyers, affiches



# plan local d'urbanisme

enquête publique

## MODIFICATION DU P.L.U.

*Le PLU des Molières a été approuvé le 24 juin 2013.*

*Après plus d'une année d'application, quelques difficultés d'application ont été observées et des besoins d'évolution des règlements sont apparus nécessaires.*

*De plus, il convient de prendre en compte certaines évolutions juridiques du Code de l'Urbanisme.*

*C'est pourquoi, dans sa séance du 5 mai 2014, le Conseil municipal avait acté la nécessité de relancer une modification du PLU.*

*Cette décision a été entérinée par arrêté du Maire le 20 mars 2015, sur la base des réflexions et des propositions d'évolutions réglementaires.*

*Celles-ci concernent, entre autres, les points suivants :*

- un certain nombre d'adaptations, corrections et reprises de rédaction (accès et voies, position des constructions par rapport aux limites séparatives, aspect des constructions, hauteurs, etc.),
- des actualisations liées au nouveau contexte juridique et à l'évolution du code de l'urbanisme,
- sur l'ancien site TDF, extension de la zone naturelle Ne et adaptation réglementaire de la zone destinée au développement économique,
- confirmation de l'inconstructibilité de la zone agricole Aa.

*L'intégralité des modifications sont présentées dans un dossier complet disponible et consultable en mairie et sur le site internet de la commune pendant l'enquête publique.*

*Après enquête publique, et au vu des observations de la population, le Conseil municipal se prononcera sur l'approbation du dossier de modification définitif, éventuellement adapté en fonction des observations.*

**UNE ENQUÊTE PUBLIQUE** se déroulera du 4 mai au 6 juin 2015 inclus

**Durant toute la durée de l'enquête publique, vous pouvez consulter le dossier en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet [www.lesmolières.fr](http://www.lesmolières.fr)**

**Le commissaire enquêteur se tiendra à votre disposition lors de 3 permanences en mairie :**

- le lundi 4 mai 2015 de 14 h à 17 h,
- le samedi 30 mai 2015 de 9 h à 12 h,
- le samedi 6 juin 2015 de 9 h à 12 h.

**Vous pouvez ainsi nous faire part de vos observations sur les modifications proposées, soit :**

- sur le registre mis à disposition en mairie
- par courrier avec AR à l'attention de M. le Commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie
- par mail à l'adresse suivante : [enqueteplu@lesmolières.fr](mailto:enqueteplu@lesmolières.fr)

**Le commissaire enquêteur étudiera vos observations et en fera une synthèse pour formuler un avis sur le projet de modification.**

*Pour information, la procédure de modification permet de modifier le règlement ou les orientations d'aménagement ou de programmation, sans autoriser :*

- le changement des orientations définies par le projet d'aménagement et de développement durable,
- la réduction d'un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière,
- la réduction d'une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels.

*Cette procédure a été choisie par la commune essentiellement pour rendre possible, dans les délais les plus courts, la construction de maisons ou d'annexes, l'extension de d'habitations, bloquées depuis plusieurs mois suite à des erreurs de rédaction ou des besoins de clarification dans le règlement du PLU.*